

# BULLETIN OBSHERB

#4 - Région Hauts de France

## A RETENIR



C. Brémard  
CRC Nord

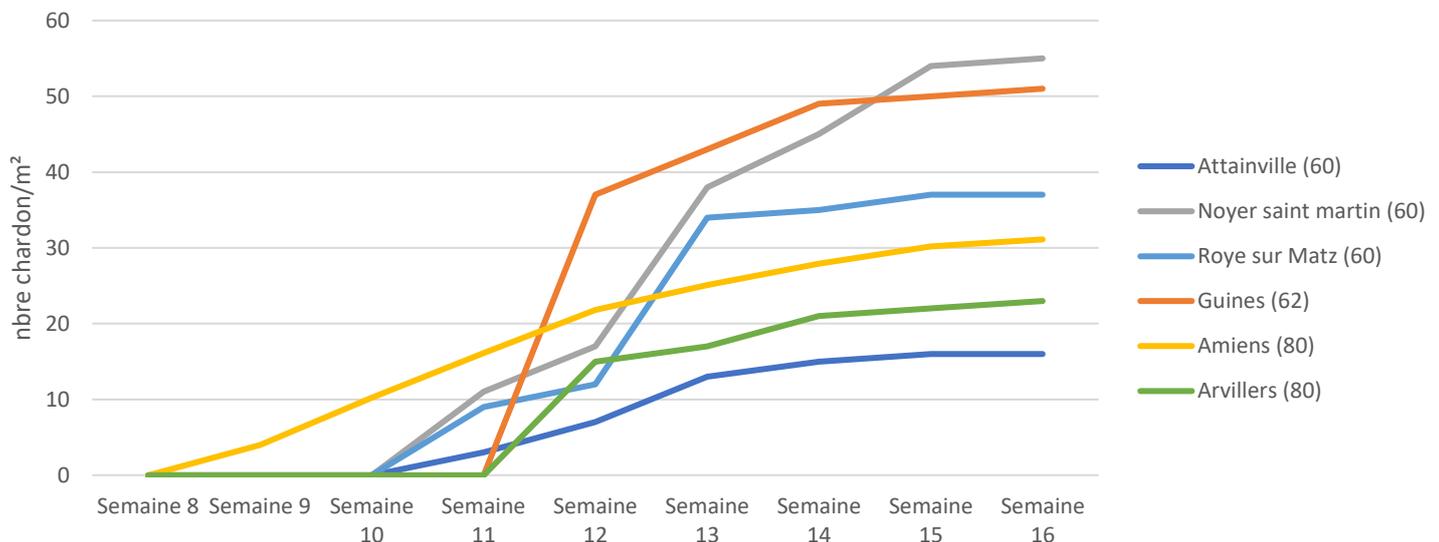
Les levées de nouveaux chardons diminuent sur certains sites, nous approchons du plateau de la dynamique des levées.

**Par conséquent, nous vous conseillons de déclencher les traitements anti-chardons de la gamme FMC.**

*La qualité d'implantation, la date de semis, la météo peuvent induire des variations de stades des cultures et des levées de chardons d'une parcelle à l'autre. Il est donc essentiel d'observer vos parcelles avant toute intervention.*

## TOP TRAITEMENT CHARDON

Suivi dynamique des levées de chardons - Hauts-de-France



**Nous vous conseillons de commencer à déclencher votre traitement anti-chardons.**

## QUAND DÉCLENCHER SON TRAITEMENT ANTI-CHARDONS ?

✓ **Entre le stade 2 nœuds (BBCH32) et DFP (BBCH37)**

Depuis 2016, les essais de comptages hebdomadaires mettent en évidence une **dynamique de levée massive à cette période**. De plus, entre le stade 2 nœuds et le stade DFP, **la couverture de la céréale permet encore une bonne pénétration de la bouillie dans la végétation.**

**=> A noter que si les céréales sont très denses, n'hésitez pas à augmenter le volume de vos bouillies**

# BULLETIN OBSHERB

#4 - Région Hauts de France

## DE BONNES CONDITIONS CLIMATIQUES, POUR UNE APPLICATION OPTIMALE



✓ Amplitude < 13°C susceptible de persister après le traitement

✓ Température > 5°C au moment du traitement et dans les 4 jours suivants

## LA BONNE UTILISATION DE VOTRE ANTI CHARDON

### RAPPEL DES PROPRIÉTÉS ET DES AVANTAGES DE L'UTILISATION DE BIPLAY® SX® ET PROVALIA® LQM



**Biplay® SX® / Allié® STAR SX®** : dose préconisée 35 g/ha à 45 g/ha

**Provalia® LQM®** : dose préconisée 1L/ha

**Efficacité indépendante des conditions de températures**



**Stade d'utilisation optimal** : entre 2 nœuds et DFP (dernière feuille pointante)

**Stade d'utilisation** : sélectif et homologué jusqu'à BBCH39 « Limbe de dernière feuille étalée, ligule juste visible »



**Volume d'eau** : entre 250 et 300l/ha sur chardon



**Compatible avec de nombreux fongicides** (nous consulter)



**Cultures suivantes** : possibilité de semer un colza avec ou sans labour

Provalia® LQM® : Suspension concentrée huileuse (OD) contenant 5 g/l (0,51%p/p) de metsulfuron-méthyle + 30g/l (3,09%p/p) de thifensulfuron-méthyle + 194.5 g (13,6%p/p) de fluoxypyr meptyl (équivalent à 135g/l fluoxypyr). A.M.M. n° 2160920. H317-Peut provoquer une allergie cutanée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). (1) Matière active de Dow AgroSciences. Provalia® et LQM® sont des marques déposées de FMC Corporation et ses filiales. Homologué et distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - [www.fmcagro.fr](http://www.fmcagro.fr) Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

Biplay® SX® / Allié® Star SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] contenant 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. A.M.M. n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation ou l'une de ses filiales. Homologué et distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - [www.fmcagro.fr](http://www.fmcagro.fr). Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**